

Les innovations alimentaires d'ici 2050

30 mai 2025

La FAO a conduit un exercice participatif de prospective visant à anticiper les impacts des nouveaux aliments et systèmes de production alimentaires (NFPS) susceptibles de se développer au cours des 25 prochaines années. L'étude a été menée en parallèle de travaux sur la sécurité sanitaire de trois innovations alimentaires spécifiques : substituts végétaux, impression 3D alimentaire et fermentation de précision ([voir un précédent billet](#)). Avec cette prospective, les innovations sur l'ensemble de la chaîne alimentaire sont abordées : les nouveaux ingrédients et aliments ainsi que les technologies mises en œuvre, de leur production jusqu'à leur distribution aux consommateurs.

Le rapport, publié en avril 2025, identifie 44 NFPS regroupées dans neuf catégories d'innovations : valorisation des sous-produits et déchets agroalimentaires, nouvelles technologies de production, nouveaux aliments et ingrédients, technologies numériques et mégadonnées, contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, génie génétique et biologie de synthèse, nutrition personnalisée et alicaments, emballages alimentaires, autres tendances émergentes. Des experts internationaux ont estimé le niveau de faisabilité de chacune des NFPS, leur impact sur la sécurité alimentaire ainsi que l'horizon temporel de leur déploiement à grande échelle (figure).

Matrice de faisabilité/impact et horizons temporels des innovations de la catégorie « nouvelles technologies de production »

Lecture : dans la catégorie d'innovations alimentaires « nouvelles technologies de production », les techniques de fermentation (5) présentent la faisabilité et l'impact positif sur la sécurité alimentaire les plus élevés, avec un horizon temporel de réalisation estimé entre 5 et 15 ans par les experts.

Ces travaux ont également conduit à proposer une série de mesures pour lever les obstacles sociaux, techniques, économiques, environnementaux et politiques pouvant freiner la mise en œuvre à venir de ces NFPS. Parmi ces leviers figurent la sensibilisation du public, la mise en place d'évaluations indépendantes des impacts environnementaux, l'évolution et l'harmonisation des cadres réglementaires.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : [FAO](#)

